



Pavie

entre ville et campagne

Si Pavie m'était conté

N° 22 - Décembre 2014

Bulletin d'informations municipales édité par la ville de Pavie

L *Le mot du Maire*

Après les Élections

- Nouveau conseil municipal
- Les commissions

2

Budget communal 2014

- Section de fonctionnement
- Section d'investissement

3

Le monument aux Morts

- Plantation d'un Arbre de la Paix

4

Les travaux

- La rue du Vieux Pont
- Renforcement des berges du Gers
- Les illuminations de Noël
- L'aire de jeux de La Fontaine

5

Vie Locale

- La nouvelle entrée école Jean-Jaurès
- La crèche intercommunale

7

Activités culturelles

- Du côté des Associations

8



www.pavie.fr

Les élections municipales de mars 2014 sont passées. Elles ont conduit à élire un Conseil Municipal de 19 membres comprenant 15 conseillers issus de la majorité précédente et 4 conseillers de la deuxième liste.

Nouvelle équipe, nouvelle répartition des tâches et des fonctions : le tableau page 2 vous précise les rôles de chacun.

Dans cette nouvelle configuration vos élus ont engagé rapidement leurs activités. Traditionnellement, l'année d'une élection est une année un peu creuse, une année d'attente, un temps de préparation bien compréhensible.

Ce n'est pas le cas pour Pavie : grâce aux études anticipées effectuées à la faveur du budget de 2013, divers travaux ont pu être lancés : la rue du Vieux Pont qui nous a valu un chantier spectaculaire, l'aire de jeux pour enfants du quartier de la Fontaine dont les travaux vont commencer en janvier ;

De même, suite aux inondations récentes, ont été engagés le nettoyage du lit du Gers et la confortation de la route de Lavacant par les soins de la Communauté Grand Auch Agglomération ;

En outre, une nouvelle entrée de l'école Jean-Jaurès, avec son vaste parking qui dessert également la nouvelle crèche, a été mise en service à la fin du mois de juin. Enfin, l'étude de la révision du PLU se déroule activement et la première partie du travail, la phase dite de diagnostic, vient de s'achever.

Ainsi, Pavie bouge, évolue et se modernise.

Souhaitons que nos ressources nous permettent de poursuivre cette évolution au même rythme pendant tout le mandat.

Puisque nous en sommes aux souhaits, permettez-moi, au nom de tout le Conseil Municipal, de vous adresser une bonne et heureuse année 2015 !

Et comme toujours, je vous dis :

Vive Pavie !



Jean GAILLARD

Si Pavie m'era contat

 **Pavie**
entre ville et campagne



MUNICIPALES

Après les Elections

L'élection du nouveau conseil municipal a eu lieu le 23 mars 2014. A la faveur de ce scrutin la liste conduite par M. Jean Gaillard a obtenu 15 sièges et celle de M. Patrick Naud a obtenu 4 sièges.

La composition du nouveau conseil municipal et des diverses commissions est la suivante :



CONSEIL MUNICIPAL MARS 2014

- **Maire :** Jean GAILLARD
- **Maires adjoints :** Jacques FAUBEC - Janine BOUBÉE - Jean-Michel BLAY
Claudine CARAYOL - Jean-Marc REGNAUT
- **Conseillers :** Jean-Marc AUTIÉ - Lucie BOURGADE - Martine DAREUX
Christèle DEGRAEVE - Alexandre DENEITS - Géraldine DUTREY
Maryse LESCURE - Jacques MARSOL - Patrick NAUD - Gilbert PAGNON
Corinne PECH - Philippe SENTEX - Marie-Christine VERDIER

COMMISSION AFFAIRES SCOLAIRES et AFFAIRES SOCIALES

- **Président :** Jean GAILLARD - **Vice-Président :** Janine BOUBÉE
- **Membres :** Martine DAREUX - Christèle DEGRAEVE - Géraldine DUTREY
Maryse LESCURE - Philippe SENTEX - Marie-Christine VERDIER
- **Suppléant :** Patrick NAUD

COMMISSION AMÉNAGEMENT - VOIRIE - TRAVAUX

- **Président :** Jean GAILLARD - **Vice-Président :** Gilbert PAGNON
- **Membres :** Jean-Marc AUTIÉ - Jean-Michel BLAY - Martine DAREUX
Alexandre DENEITS - Jacques FAUBEC - Jacques MARSOL
- **Suppléant :** Corinne PECH

COMMISSION ASSAINISSEMENT AFFAIRES GÉNÉRALES - PUBLICITÉ EXTÉRIEURE

- **Président :** Jean GAILLARD - **Vice-Président :** Jacques FAUBEC
- **Membres :** Jean-Michel BLAY - Claudine CARAYOL - Alexandre DENEITS
Jacques MARSOL - Gilbert PAGNON - Jean-Marc REGNAUT
Marie-Christine VERDIER

COMMISSION BÂTIMENTS PUBLICS

- **Président :** Jean GAILLARD - **Vice-Président :** Jean-Marc AUTIÉ
- **Membres :** Janine BOUBÉE - Jean-Michel BLAY - Claudine CARAYOL
Martine DAREUX - Alexandre DENEITS - Jacques MARSOL
Patrick NAUD - Jean-Marc REGNAUT

COMMISSION CULTURE

- **Président :** Jean GAILLARD - **Vice-Président :** Claudine CARAYOL
- **Membres :** Lucie BOURGADE - Géraldine DUTREY - Corinne PECH
Jean-Marc REGNAUT - Philippe SENTEX - Marie-Christine VERDIER

COMMISSION FINANCES

- **Président :** Jean GAILLARD - **Vice-Président :** Claudine CARAYOL
- **Membres :** Jean-Marc AUTIÉ - Jean-Michel BLAY - Janine BOUBÉE
Lucie BOURGADE - Jacques FAUBEC - Patrick NAUD - Corinne PECH
Jean-Marc REGNAUT - Philippe SENTEX

COMMISSION JEUNESSE SPORTS - VIE ASSOCIATIVE

- **Président :** Jean GAILLARD - **Vice-Président :** Jean-Marc REGNAUT
- **Membres :** Martine DAREUX - Christèle DEGRAEVE - Géraldine DUTREY
Marie-Christine VERDIER

COMMISSION MARCHÉ Plein Air et MANIFESTATIONS

- **Président :** Jean GAILLARD - **Vice-Président :** Lucie BOURGADE
- **Membres :** Janine BOUBÉE - Jacques FAUBEC - Corinne PECH
Jean-Marc REGNAUT

COMMISSION URBANISME - ENVIRONNEMENT - CADRE DE VIE

- **Président :** Jean GAILLARD - **Vice-Président :** Jean-Michel BLAY
- **Membres :** Jean-Marc AUTIÉ - Janine BOUBÉE - Claudine CARAYOL
Christèle DEGRAEVE - Alexandre DENEITS - Jacques FAUBEC
Jacques MARSOL - Gilbert PAGNON - Corinne PECH - Jean-Marc REGNAUT

COMMISSION APPEL D'OFFRES

- **Président :** Jean GAILLARD
- **Titulaires :** Jacques FAUBEC - Gilbert PAGNON - Corinne PECH
- **Suppléants :** Alexandre DENEITS - Jean-Marc AUTIÉ - Christèle DEGRAEVE

GRUPE DE TRAVAIL : DÉLÉGATION de SERVICE PUBLIC d'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

- **Président :** Jean GAILLARD
- **Membres :** Jean-Marc AUTIÉ - Jean-Michel BLAY - Claudine CARAYOL
Jacques FAUBEC

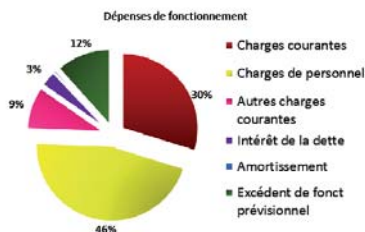
GRUPE DE TRAVAIL : RÉVISION du PLAN LOCAL D'URBANISME

- **Président :** Jean GAILLARD
- **Membres :** Jean-Marc AUTIÉ - Jean-Michel BLAY - Jacques FAUBEC
Jacques MARSOL



Le Budget Communal 2014

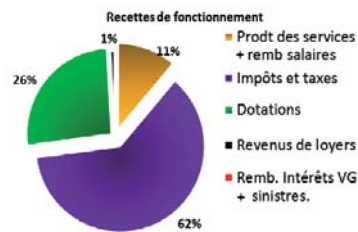
SECTION DE FONCTIONNEMENT



DEPENSES

Charges courantes	526 105
Charges de personnel	806 959
Autres charges courantes	160 873
Intérêt de la dette	57 500
Dépenses imprévues	2 650
Amortissement	7 508
Excédent de fonct. prévisionnel	204 724
TOTAL	1 766 319

Les dépenses de personnel et les charges courantes (électricité, chauffage, alimentation, achats et entretien des bâtiments et de la voirie) représentent 76% des dépenses de fonctionnement. A noter que l'intérêt de la dette est faible (3% des dépenses réelles). Cette maîtrise des dépenses permet de dégager 204 724 € d'autofinancement pour l'investissement.



RECETTES

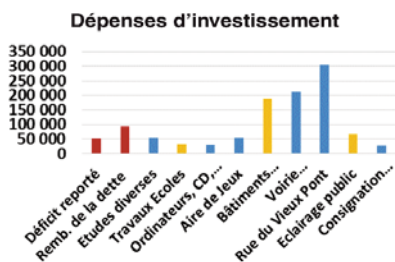
Remb frais de personnel	2 000
Produits des services	195 400
Impôts et taxes	1 090 312
Dotations et participations	462 809
Revenus de loyers	12 000
Remb. Intérêts Val de Gers	2 798
Remb. Sinistres	1 000
TOTAL	1 766 319

Les impôts locaux représentent 62% des recettes de fonctionnement et les dotations de l'état 26%. Ces dernières sont en baisse par rapport à 2013 et vont continuer à diminuer suite aux mesures annoncées par l'Etat. Les produits des services et les loyers à hauteur de 12% des recettes, complètent les ressources de la commune.

LES TAUX COMMUNAUX 2014

Taxe d'habitation : 14.39%, Foncier Bâti : 28.23%, Foncier Non bâti : 99.91%
Ces taux sont globalement inférieurs aux taux moyens départementaux des communes similaires.

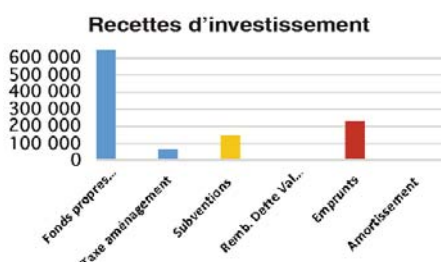
SECTION D'INVESTISSEMENT



DEPENSES

Déficit reporté	50 611
Remb. de la dette	92 000
Etudes diverses	54 000
Travaux Ecoles	33 130
Ordinateurs, CD, Livres	30 100
Aire de Jeux La Fontaine	55 000
Bâtiments communaux	187 400
Voirie Accessibilité	212 520
Rue du Vieux Pont	305 000
Eclairage public	65 900
Consignation terrain	26 872
TOTAL	1 112 533

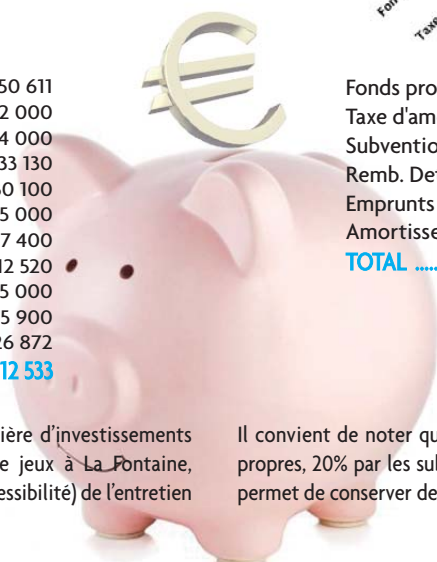
Ce budget marque le choix d'une politique active en matière d'investissements structurants, notamment au niveau de la voirie (aire de jeux à La Fontaine, aménagement de la rue du Vieux Pont et autres travaux d'accessibilité) de l'entretien des bâtiments communaux et de l'éclairage public.



RECETTES

Fonds propres dont FCTVA	645 357
Taxe d'aménagement	71 700
Subventions	152 833
Remb. Dette Val de Gers	6 135
Emprunts	229 000
Amortissement des biens	7 508
TOTAL	1 112 533

Il convient de noter que les investissements sont financés à 60% par des fonds propres, 20% par les subventions et 20% par l'emprunt. Ce mode de financement permet de conserver des marges de manœuvres pour les investissements futurs.





CEREMONIE

Le Monument aux Morts

C'est en 1921 que notre monument aux Morts a été construit pour honorer les 34 enfants de Pavie morts pendant la grande guerre.

1914 est l'année du centième anniversaire du début de ce conflit et il était bien nécessaire de rénover ce monument.

L'affaire a été vite et bien faite avec l'aide de Jean-Jacques Odorico, maçon et tailleur de pierres et d'une quarantaine de militaires du 356^{ème} Régiment d'Artillerie de Tarbes. En seulement 48 heures, les bas-côtés rongés par le gel et irrécupérables ont été supprimés sans nuire à l'esthétique de l'ensemble, la pierre grattée, les ornements métalliques décapés, l'ensemble repeint, y compris la grille, et les lettres redorées.

Après ce rajeunissement, il était prêt pour accueillir la cérémonie du 11 novembre qui a revêtu un éclat particulier. La population de Pavie a assisté très nombreuse à ce moment de mémoire et de respect. Le

secrétaire Général de la Préfecture, le représentant de délégué Militaire Départemental, la Conseillère Générale Chantal Dejean-Dupèbe, les représentants d'Anciens Combattants ont honoré de leur présence cette manifestation. La présence des porte-drapeaux, la participation de l'école de musique et de la clique des sapeurs-pompiers, le dépôt de quatre gerbes et de très nombreux bouquets apportés par les enfants des écoles ont



donné beaucoup de relief et la Marseillaise superbement interprétée par les écoliers a ému les spectateurs.

Le Maire, dans son discours, a exprimé la reconnaissance de Pavie envers ses 34 jeunes gens victimes de ce conflit et a rappelé que, pour si glorieuse qu'elle soit, une guerre reste un drame irréparable. Il est donc nécessaire de préserver l'équilibre relatif et la paix que l'Europe connaît actuellement.



C'est ainsi que cette belle matinée s'est achevée avec la plantation d'un **Arbre de la Paix**.

Nombreux sont ceux qui ont souhaité jeter leur pelletée de terre au pied de ce chêne-vert en souhaitant que jamais il ne perde ses feuilles.

NB. Le 8 mai 2015 marquera le 70^{ème} anniversaire de la fin de la deuxième guerre mondiale. Une manifestation également exceptionnelle sera organisée par la municipalité à cette occasion.





Les travaux en cours



Outre le réseau d'eau potable et avant la réfection de la chaussée on a remplacé en totalité les collecteurs et les branchements Eaux Usées et corrigé quelques défauts du réseau pluvial.

Le gaz et le câblage téléphone ont été jugés satisfaisants par les concessionnaires de ces services.

Le délai d'exécution de ces travaux figurant au marché est de 5 mois (fin du délai 10 février 2014) y compris l'aménagement d'un plateau traversant entre la Poste et le parvis de l'Église, mais les entreprises ont su mettre les bouchées doubles pour profiter du temps favorable et la rue du Vieux-Pont a pu être ouverte avant les fêtes, même si les finitions restent à réaliser.

Merci à tous les riverains qui ont

supporté stoïquement cette longue gêne. Rappelons que ce projet, qui va permettre d'apporter confort, fonctionnalité et esthétique à cette rue très circulée, s'élève à 290 000 € TTC et qu'il a bénéficié d'une subvention de l'État de 87 000 €.



La rue du Vieux Pont

Comme annoncé dans le bulletin municipal précédent, les travaux de la rue du Vieux Pont ont commencé dès le début du mois de septembre. Ils se déroulent bon train, réalisés par la société COLAS (et par la société Véolia qui intervient pour remplacer le réseau d'eau potable, pour le compte du Syndicat d'AEP d'Auch Sud).

Le renforcement des berges du Gers, Route de Lavacant

Paris a connu, de janvier 2013 à janvier 2014, quatre crues successives dites "d'importance décennale". Outre l'inondation d'un certain nombre d'habitations rue du Moulin ou de sous-sols rue de Beaumarchais, ces crues ont eu des effets désastreux sur les berges du cours d'eau : à l'aval du barrage, la rive gauche a glissé vers l'axe de la rivière, réduisant la largeur du lit et déportant le courant vers la droite. De ce fait, la rive droite s'est effondrée à son tour, par endroits, en minant gravement la route communale de Lavacant.

C'est la Communauté Grand Auch Agglomération qui réalise les importants travaux entrepris depuis le mois de septembre. Ces travaux consistent en :

- le curage du fond du lit,
- l'arasement de l'endiguement rive gauche et l'évasement du lit de façon à absorber plus facilement les débits des crues courantes,
- le renforcement de la rive droite avec des enrochements bétonnés, ancrés profondément et élevés jusqu'à hauteur de la chaussée,
- la revégétalisation rapide de la rive gauche de façon à fixer les nouvelles parois.

La dépense est de 295 000 € TTC financée par Grand Auch Agglomération. Elle bénéficie d'aides financières de l'Etat, du Département du Gers et de la Région Midi-Pyrénées.

Pour sa part la commune, procédera à la réfection de la chaussée depuis le pont jusqu'à la sortie du parking de Lavacant pour 35.000 € environ.

En espérant que ces travaux spectaculaires et indispensables réduisent sensiblement les conséquences des crues pour les riverains et permettent de consolider la route de Lavacant trop souvent mise à l'épreuve.





TRAVAUX

Les travaux en cours et à réaliser

Travaux de saison : les illuminations de Noël



En cette fin d'année, les divers bâtiments et espaces publics de la commune ont revêtu leurs habits de Noël. Aux écoles, à la mairie, à la Maison de la Culture, les agents communaux ont installé et décoré les sapins qui ornent ces lieux très fréquentés.

Pour les places et les rues, nous poursuivons chaque année une politique d'achats progressifs pour nous doter d'un équipement de plus en plus complet ; ces guirlandes et décors sont munis de lampes Led faiblement consommatrices d'électricité. Cette année, c'est la rue du Vieux Pont qui bénéficie d'un petit décor lumineux de fête.

Bien entendu, ces illuminations ne peuvent se comparer aux embellissements des grandes villes mais elles contribuent à l'ambiance de fête que se partagent tous les citoyens de notre commune.



Surface Totale : 133 m²

L'aire de jeux de la Fontaine

Comme il avait été annoncé dès 2013, nous avons pu inscrire au budget 2014 de la commune les travaux de réalisation d'une aire de jeux pour jeunes enfants sur l'espace vert du quartier de la Fontaine

Une enveloppe de 55.000 € TTC figure ainsi sur le budget.

Le projet défini après consultation des nombreuses assistantes maternelles du quartier, l'appel d'offres lancé et clôturé, les entreprises choisies, les travaux vont commencer rapidement et il est prévu de pouvoir inaugurer cette réalisation très attendue à la faveur des vacances scolaires de février 2015 si le mauvais temps ne vient pas trop retarder les travaux.

Pour en savoir plus sur votre commune,
consultez le site internet officiel de la Mairie de Pavie :
www.pavie.fr



La nouvelle entrée de l'École Jean-Jaurès et la crèche intercommunale

L'entrée Sud de l'école élémentaire a été mise en service en juin 2014. Disposant d'un vaste parking, ce nouvel accès facilite la desserte automobile et bénéficie d'un parvis piétonnier large et totalement sécurisé par rapport aux voitures.

Sur ce même parvis s'ouvre depuis septembre la crèche construite par la Communauté Grand Auch Agglomération. Cet établissement vient se substituer à la Halte-Garderie qui était située sur la place de la Mairie.

Nous la visiterons en détail à la faveur du prochain numéro.

Avec cette installation Pavie dispose d'un ensemble dédié aux enfants, assez exceptionnel puisque, sur le même site, on rencontre : la crèche, l'école maternelle, l'école élémentaire et le Centre de Loisirs.

Grâce à ces diverses structures, nos enfants auront sans doute la tête bien faite, plutôt que bien pleine, comme le souhaitait Montaigne. D'où le nom que nous avons donné à la place qui les dessert.

Entretemps, la rue Lamartine s'est trouvée débarrassée des bouchons qui compromettaient gravement la sécurité des uns et des autres.



Le Parc Urbain de Fleurian
6 lots individuels restent encore à vendre sur l'ensemble des 10 terrains de l'îlot central. Ils offrent une superficie de 500 à 800 m², parfaitement plats, à deux pas du centre bourg et sont exonérés de la part communale de la taxe d'aménagement et de la participation à l'assainissement.
Renseignements en Mairie.



La Rentrée Scolaire

En ce début de septembre, la rentrée dans nos deux établissements s'est déroulée sans difficulté majeure. A la maternelle l'effectif est de 87 bambins de plus de 3 ans et 4 dans la classe des tout petits. Ils sont répartis dans 4 classes de notre école.

Au printemps dernier, de lourdes inquiétudes pesaient sur le maintien des 7 postes d'enseignants de l'école élémentaire suite à une légère baisse des effectifs. La forte mobilisation des parents d'élèves et de la municipalité a permis de sauver la septième classe, l'effectif de 155 élèves à la rentrée est même légèrement supérieur aux prévisions.

Si la rentrée de septembre 2015 ne devrait pas poser de difficulté, l'année suivante sera problématique avec un départ massif de 44 élèves vers le collège alors que 26 petits monteront de la maternelle.

Par ailleurs, au cours des vacances d'été, comme tous les ans, nous avons procédé à divers travaux d'aménagement et de maintenance dans nos deux établissements scolaires.





Activités culturelles

L'offre culturelle a été riche cette année 2014 sous l'impulsion de divers structures pavienes : théâtre, Trad'Envie, École de musique, chorale, patchwork, club photo, médiathèque, Mairie, Pays d'Art et d'Histoire, etc..... De cet ensemble particulièrement fourni on peut retenir le concert de jazz « Big Band départemental » qui a attiré un public tel qu'il n'a pas pu contenir dans la salle Bernard IV, pas plus que le concert de la chorale du 10 mai, Trad'Envie pour son édition 2014, la visite commentée du bourg de Pavie par M. Launay, chargé de mission du Pays d'Art et d'Histoire, la conférence sur Jacques Prévert, etc....



Du côté des Associations Un programme bien rempli

JANVIER

Du mardi 7 au mardi 17 février
Médiathèque
Exposition sur les crêpes

Samedi 17
Salle Bernard IV :
Vœux de la municipalité

Samedi 24
Salle Bernard IV :
Assemblée Générale du Comité de Jumelage

Dimanche 25
Salle Bernard IV :
Concert fantaisie d'opérette
"Drôles de Dames"

Vendredi 30
Salle Bernard IV :
2^{ème} conférence sur l'inventaire du patrimoine

Samedi 31
Salle Bernard IV :
Concert d'hiver de l'école de musique

Samedi 31 et dimanche 1^{er} février
Salle des fêtes :
Stage Jazzter (Trad'Envie)

FÉVRIER

Vendredi 6
Salle polyvalente :
Fête des crêpes.



Dimanche 8
Salle polyvalente :
Loto des écoles,

Mardi 24
Médiathèque :
Atelier de peinture sur porcelaine adultes 1^{ère} journée



Du mardi 24 au samedi 14 mars :
Médiathèque, exposition de peinture de Jacques Del Barrio

MARS

Mardi 10
Médiathèque :
Atelier de peinture sur porcelaine adultes 2^{ème} journée

Du mardi 17 au mardi 31
Médiathèque : exposition photo du concours Déclic.

Samedi 14
Salle polyvalente :
Loto des Pompiers

Dimanche 29
4^{ème} Foire au jardinage de Pavie



AVRIL

Du mercredi 1^{er} au jeudi 30
Médiathèque :
Exposition sur les jardins

MAI

Dimanche 3
Course Pavie Trail

Dimanche 10
Salle polyvalente
Vide armoire organisé par les parents d'élèves

Du mercredi 13 au dimanche 17
17^{ème} Trad'Envie

Mardi 19
Médiathèque :
Prix littéraire
"Les Incorruptibles"

JUIN

Vendredi 5
Salle polyvalente :
Loto de la Pétanque

Samedi 27
Anniversaire du cinquantenaire du Football Club Pavien



FLASHPUB

Bulletin Municipal n° 22 - Décembre 2014
N° ISSN : en cours - Parution trimestrielle
Directeur de la Publication : Jean Gaillard
Rédaction : Jean Gaillard
Crédit photos : Mairie de Pavie, Photos Club de Pavie
Mise en page : Flashpub 05 62 63 10 26 - Impression : BCR



4^{ème} Foire au Jardinage
Dimanche 29 mars 2015 - Salle Polyvalente

